

Extrait du rapport de la commission du 2 juin à l'Assemblée Nationale

Déclaration du rapporteur :

M. Jean-Paul Dufrène, rapporteur spécial (*Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation*). Les crédits de la mission *Anciens combattants, mémoire et liens avec la*

Nation ont été consommés à hauteur de 2,3 milliards d'euros en 2019. La gestion de cette mission ne pose aucun problème.

Les crédits de la mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation ont été consommés à hauteur de 2,3 milliards d'euros en 2019. La gestion de cette mission ne pose aucun problème. Elle est très rigoureuse. Les informations dont dispose le Parlement et celles que j'ai obtenues lors des auditions que j'ai menées sont de qualité et complètes.

Ce qui pose davantage difficulté dans cette mission, c'est l'étiollement des ambitions pour le monde combattant. J'en veux pour preuve plusieurs faits : entre 2018 et 2019, 133 millions d'euros ont été économisés. Cela n'est pas dû uniquement à la baisse démographique des bénéficiaires des prestations.

En effet, depuis 2018, les crédits consommés s'inscrivent systématiquement en-deçà des prévisions triennales prévues en loi de programmation des finances publiques.

En 2019, nous avons économisé 41 millions d'euros supplémentaires par rapport à ces prévisions.

Les deux mesures phares de 2019, qui étaient très attendues, n'ont mobilisé qu'un peu plus de 18 millions d'euros : 16 millions d'euros pour les 35 000 cartes du combattant aux forces présentes en Algérie après 1962 et 2,5 millions d'euros pour le déploiement du plan de solidarité en faveur des enfants de harkis. J'espère donc que nous saurons nous unir à l'occasion de la prochaine loi de finances initiale, comme nous l'avons fait pour la demi-part des veuves l'an dernier, pour témoigner au monde combattant l'égard et la reconnaissance que nous lui devons.

Passons maintenant aux conséquences de la crise sanitaire qui ont été globalement limitées sur la conduite des politiques de la mission. Ce sont les dispositifs qui soutiennent les liens entre la Nation et son armée qui ont été les plus fortement perturbés : la journée de défense et citoyenneté (JDC) a été annulée pour 300 000 jeunes sur 790 000 prévus, le service militaire volontaire a été interrompu pour 1 000 jeunes, enfin, la politique de mémoire n'a pu se déployer qu'humblement, comme vous avez sans doute pu le constater dans vos circonscriptions.

S'agissant des autres missions, notamment les missions de reconnaissance et de solidarité, elles ont pu se dérouler normalement grâce à l'accélération de la transition numérique de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). L'office a d'ailleurs fourni un travail remarquable pour maintenir le lien avec ses ressortissants les plus fragiles.

Les conséquences budgétaires de cet épisode devraient être modestes, de l'ordre d'une dizaine de millions d'euros. Cet écart se justifie d'abord par les annulations que je viens de mentionner et qui ne pourront pas toutes être compensées en 2020, mais aussi, et cela est plus regrettable, par une possible surmortalité des bénéficiaires de certaines prestations.

Si cette dernière hypothèse devait être confirmée, j'espère sincèrement que les économies, que l'on aurait malheureusement obtenues ainsi, seraient redéployées en fin de gestion, notamment au profit des ressortissants les plus fragiles. Autrement, j'espère que nous pourrions ensemble proposer des mesures de revalorisations, à l'occasion du budget 2021.